

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER DE PREINSCRIPTION POUR LES NOUVELLES FAMILLES



Merci de déposer dans la boîte aux lettres de l'Établissement

un DOSSIER COMPLET dans une enveloppe

portant le nom et prénom de l'enfant et la mention INSCRIPTION CM1

au plus tard le mardi 25 février 2025

Le dossier doit contenir :

- La demande d'inscription,
- La fiche de renseignements,
- Le règlement signé par l'élève et par vous-même,
- Les photocopies des bulletins de notes de l'année précédente ou le bilan annuel **et** le premier bulletin de l'année 2024 /2025 (**attendre le premier bulletin complet (trimestriel, semestriel ou périodique) avant de déposer le dossier**), **il est inutile de demander à l'enseignant un bulletin provisoire.**
- Pour les parents divorcés ou séparés, joindre les pièces justificatives concernant l'autorité parentale de l'élève ou une attestation conjointe pour les séparations à l'amiable
- Une photo d'identité de l'enfant.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte